
Atelier de consultation collective et territoriale

Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.

Votre organisation / juridiction : Maison Centrale Saint Martin de Ré quartier caserne

Date de l'atelier : 19-11-21

Nombre de participants à l'atelier : 7

Informations sur les participants

- Le Directeur du quartier caserne et l'adjointe à la cheffe de détention
- 7 Personnes détenues représentatives de la détention dans son ensemble. Ont été présents à la réunion 3 personnes détenues classées auxiliaires au service général (UVF, lingerie et étage), tous trois d'une quarantaine d'année et pratiquant le sport. 3 personnes détenues travaillant en atelier (de confection ou filets) âgés de 40 ans pour deux d'entre eux et 55 ans pour le troisième. 1 personne détenue inoccupée de 65 ans, cultivée et sollicitant très régulièrement par écrit les différents services de l'établissement. Tous fréquentent quotidiennement la promenade et ont un certain charisme au sein de la population pénale.

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique :	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
1. <u>Vie quotidienne</u>	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Pratique professionnelle des personnels</u>	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la communication entre les personnels et les personnes détenues :<ol style="list-style-type: none">1. création d'instances de dialogue entre détenus et surveillants ; méthodologie et rythme à définir2. avoir des formations partagées avec le personnel de surveillance et les personnes détenues• améliorer les connaissances professionnelles :<ol style="list-style-type: none">1. améliorer les connaissances sur la maladie mentale2. améliorer la connaissance des textes3. améliorer la communication des textes circulaire et autres• renforcer les effectifs :<ol style="list-style-type: none">1. renforcer les soignants et les éducateurs en détention

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Organisation de la détention</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les cantines : <ol style="list-style-type: none"> 1. améliorer la possibilité d'acheter des cantines 2. avoir des salles de convivialités 3. améliorer la possibilité d'être autonome (machine à laver, etc.) • donner la possibilité d'un accès aux technologies modernes : <ol style="list-style-type: none"> 1. TV informatique avec wifi 2. révision de la circulaire informatique inadaptée • apporter des moyens matériels en lien avec la vie à l'extérieur : <ol style="list-style-type: none"> 1. mieux organiser la vie des personnes détenues afin de faciliter la vie en collectivité 2. améliorer la dotation des UVF
<p>2. <u>Réinsertion</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Donner de l'espoir</u> 	<p>Pouvoir se projeter dans un processus de réinsertion dès la condamnation en ayant des objectifs précis à atteindre et pouvoir les valider par étape (violence, addiction, mœurs) afin d'intégrer un processus de sortie lorsque cela est jugé possible par l'institution. Avoir de fait des objectifs plus concrets dans le parcours d'exécution des peines(stage citoyenneté, code de la route)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Être dans un établissement adapté au profil</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes détenues proposent d'affecter les usagers en fonction de leur profil ou comportement et non d'un quantum de peine ou d'un désencombrement de maison d'arrêt. Ils constatent qu'un certain nombre d'entre eux au comportement respectueux sont maintenus en centrale au détriment d'autres en courte peine mais avec des problématiques disciplinaires. Ils proposent le retour des CDN qui permettraient à des usagers longues peines et au profil calme d'être affectés dans un établissement calme avec du travail et des prises en charge adaptées. • Les personnes détenues proposent d'avoir des échanges plus réguliers avec les magistrats de l'application des peines afin de répondre plus en direct aux problématiques posées par leurs situations pénales.